

**Maître de l'ouvrage**

Vauthey Marcel,  
1614 Granges/Veveysse.

**Architectes**

AAS Atelier d'Architecture,  
Philippe Schumacher,  
rue du Torrent 5,  
1800 Vevey.

Philippe Veluzat architecte,  
rue Louis Meyer 2b,  
1800 Vevey.

Collaborateurs :  
Botet José,  
Spirig Markus,  
Zuccarini Giuseppe.

**Ingénieurs civils**

Bureau Technique,  
Edmond Sumi SA,  
avenue des Alpes 93,  
1814 La Tour-de-Peilz.

**Bureaux techniques**

Energie + enveloppe:  
ER Energies Rationnelles SA,  
Calatayud Carlos,  
chemin de la Brume 9,  
1110 Morges.

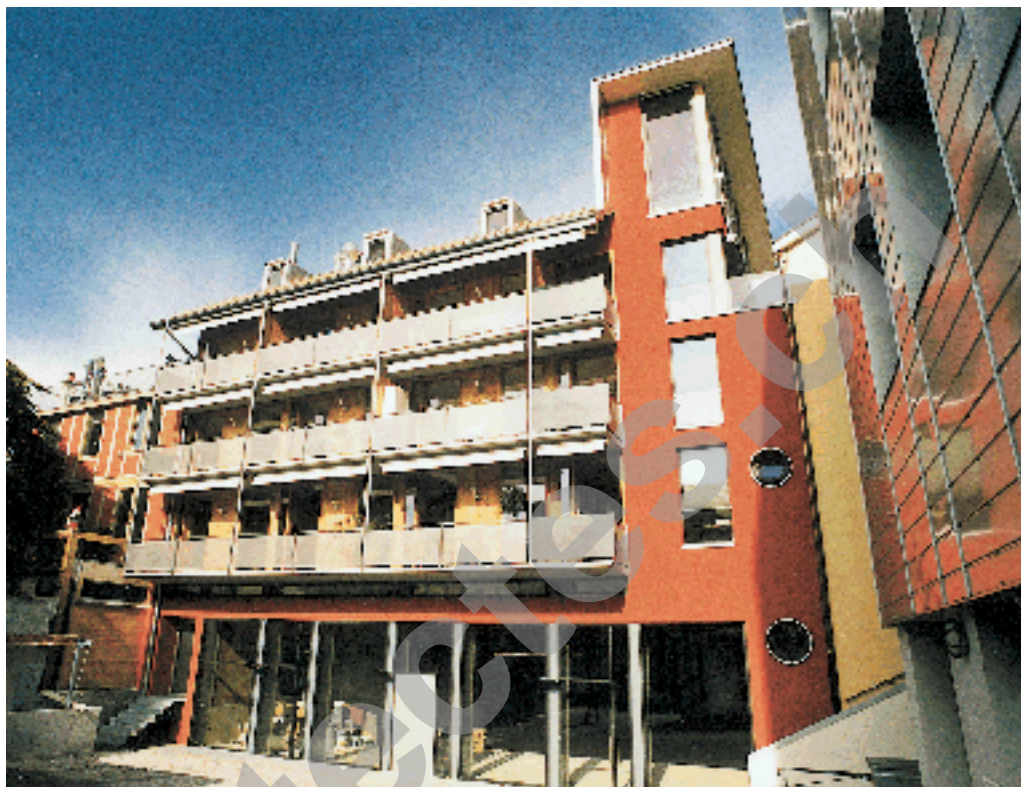
**Coordonnées**

Rue du Torrent 5,  
1800 Vevey

**Conception** 1997 - 1998

**Réalisation** 1998 - 1999

1

**SITUATION / HISTORIQUE**

**Site urbain complexe.** Cet immeuble urbain se trouve au centre ville de Vevey, à deux pas de la place du marché. C'est un bâtiment d'affectation mixte, situé à la limite de la vieille ville, dans un quartier dense, fait de bâtiments relativement disparates. Il est mitoyen à une cour et deux bâtiments.

Le projet devait tenir compte de la double orientation de l'immeuble à créer : au nord, sur une rue passante et au sud, sur une cour ouverte, dégagée et calme. L'enjeu du projet était

la réhabilitation partielle de l'îlot. Ce dernier étant composé d'éléments disparates, de différentes époques, de différentes échelles, de différentes orientations, l'exercice consistait plus à tenter de réunir ces éléments qu'à s'inscrire dans un contexte où la règle était établie. Pour ne citer que quelques bâtiments voisins, on trouve d'un côté une halle du marché tenant la moitié de l'îlot, et datant des années 20, qui jouxte le café Le National, datant du XIXe siècle et de l'autre côté un immeuble plus ancien se trouvant accidentellement faire l'angle avec la Place du Marché. L'implantation des bâtiments par rapport à l'espace urbain n'est jamais plus de deux fois la même... Ce bâtiment s'insère dans un tissu dont la nature tourmentée est reprise comme base de projet.

La réhabilitation de deux parcelles voisine a été menée de front, suivant deux approches et par deux maîtres d'œuvre différents: le bâtiment du National a été rénové, avec son jardin et son cèdre ; le bâtiment vétuste sur la parcelle qui nous occupe a laissé la place à celui présenté ici. La construction devait se faire sur l'exact périmètre trapézoïdal et décroché de l'ancien bâtiment et suivre les éléments d'un PPA contraignant et pointilleux.

**PROJET**

**Le bâtiment** s'insère dans un site éclaté où, sinon l'alignement, aucune règle urbaine n'existe véritablement. Sur sa façade nord la rue existe certes, mais sans série de bâtiments comme cela serait le cas en vieille ville; les alignements étant décrochés tous les 25 mètres, le projet à cheval entre deux alignements est celui d'une pièce manquante dans un puzzle.

2



L'îlot est considéré dans sa globalité et le bâtiment pensé à l'intérieur de celui-ci. Il est conçu dans sa coexistence avec ses voisins. Ainsi le décrochement, fait majeur de sa façade sur rue est travaillé du socle au couronnement: en plus d'être celle de deux parties du bâtiment, la rupture qu'il représente est la terminaison du corps que constituent ce bâtiment et le National. Le dessin des avant-toits, le choix des deux couleurs de crépis et la position du "dôme" dessinent les limites des différents plans sur une rue aux alignements multiples.

A l'endroit de la rupture d'alignement, le corps et le couronnement du bâtiment se retournent. Le caractère de la façade devient (à l'image de la façade sud sur cour) une façade plus intime, moins urbaine et plus généreuses dans ses ouvertures.

Du côté sud, sur une cour où le bois était déjà présent, la façade est dotée de balcons continus, de larges ouvertures et d'opacités en bois, qui sont les compo-

sante d'une façade légère sur laquelle donnent tous les séjours.

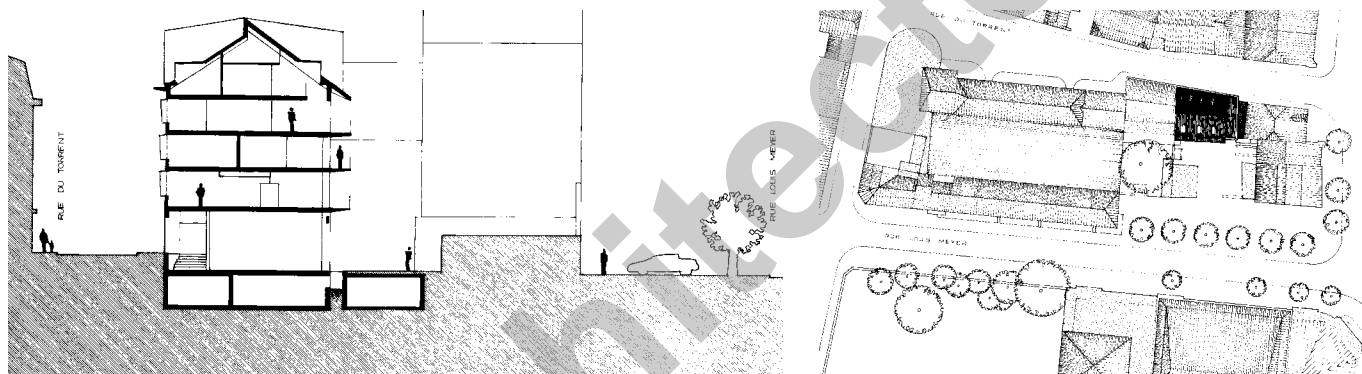
Le plan s'organise toujours de manière traversante: les parties nuit sont au nord, les parties jours au sud. Un effort important a été fait pour travailler les façades dans leur épaisseur; celles-ci sont propices à l'intimité sans priver de la lumière leurs habitants. La façade sud l'est par l'épaisseur des balcons, la façade nord grâce à des embrasures prononcées, qui permettent aussi de proposer une expression du problème constructif de l'ouverture dans un système d'isolation périphérique.

**La matérialisation.** Outre les éléments nécessairement en maçonnerie, le bois a été privilégié pour ses qualités de mise en œuvre, spécialement dans la façade sud. Protégé et non traité sauf sur le pignon est où la protection de l'avant-toit n'était pas suffisante, il s'agit de Douglas et de pin d'Oregon. Les embrasures de la façade nord sont en panneau de cellulose et résine. A l'intérieur, les matériaux bruts ont été privilégiés. Les couleurs sont franches: rouge terre, gris et bois naturel pour l'extérieur, jaune vif, rouge, gris et blanc pour les communs. Les appartements, en blanc, possèdent néanmoins un mur en béton brut ou recouvert d'un glacis; les façades légères étant constituées pour leur face intérieure de pin d'Oregon et de panneaux OSB.

lose et résine. A l'intérieur, les matériaux bruts ont été privilégiés. Les couleurs sont franches: rouge terre, gris et bois naturel pour l'extérieur, jaune vif, rouge, gris et blanc pour les communs. Les appartements, en blanc, possèdent néanmoins un mur en béton brut ou recouvert d'un glacis; les façades légères étant constituées pour leur face intérieure de pin d'Oregon et de panneaux OSB.

#### Caractéristiques générales

|                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| Surface du terrain :       | 232 m <sup>2</sup>      |
| Surface brute de planchers | 1'161 m <sup>2</sup>    |
| Emprise au rez :           | 224 m <sup>2</sup>      |
| Volume SIA :               | 4'778 m <sup>3</sup>    |
| Prix total :               | 3'600'000.-             |
| Prix/m <sup>3</sup> SIA :  | 565.-                   |
| Nombre de niveaux :        | 4 + sous-sol et combles |



Seo

### ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Démolition - Terrassement  
Maçonnerie - Béton armé  
Aménagements extérieurs

**VAUTHEY TRAVAUX**  
1800 Vevey

Stores

**GRIESSER SA**  
1007 Lausanne

Préfabrication

**PREBETON SA**  
1580 Avenches

Isolation périphérique  
et enduits - Plâtrerie

**THUILLARD SARL**  
1618 Remaufens

Chauffage - Sanitaire

**J. P. ULDRY SA**  
1807 Blonay

Pierre naturelle en façade

**ROSSIER ET BIANCHI SA**  
1024 Ecublens

Electricité

**MERINAT SA**  
1800 Vevey

Cuisines - Armoires

**VERISET FLY**  
1023 Crissier

Ventilation

**ROOS VENTILATION SA**  
1815 Clarens

Serrurerie

**GABRIEL VAUCHER**  
1616 Attalens

Ascenseur

**VAUTHEY-LIFT**  
1618 Châtel-St-Denis

Menuiserie intérieure

**CHIARADIA ET GABRIEL SA**  
1814 Villeneuve

Echafaudages

**RICHARD ET FILS**  
1800 Vevey

Vitrerie spéciale

**VITRERIE BENON SA**  
1066 Epalinges

Charpente

**GABRIEL FRERES SA  
& P. VIONNET SA**  
1614 Granges-Veveyse

Chapes

**B. PACHOUD**  
1004 Lausanne

Ferblanterie - Couverture  
Etanchéité

**HEIMANN SA**  
1820 Montreux

Parquets - Linoléum

**JORDAN MOQUETTE SA**  
1800 Vevey

Etanchéité

**ETANCHEITE 2000 SA**  
1800 Vevey

Sols coulés

**FAMAFLOR SA**  
1510 Moudon

Menuiserie extérieure  
Façade légère  
Aménagement intérieur

**MORAZ FRERES SA**  
1820 Montreux

Carrelage

**SASSI SA**  
1630 Bulle

Menuiserie métallique

**F. PERNET SA**  
1814 La Tour-de-Peilz

Peinture

**PEINTCOLOR SA**  
1618 Châtel-St-Denis